



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Finances locales

Question écrite n° 434

Texte de la question

M Roland Blum attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget sur le fait que notre pays represente 36 400 communes soit plus que la totalite des collectivites territoriales de ses onze partenaires. Les finances locales sont en grande partie alimentees par la TVA La proximite de l'ouverture du grand marche economique europeen nous oblige a revoir a la baisse le taux de cette taxe pour la situer dans le moyenne europeenne de 13 p 100. La perte de ressources budgetaires liee au rapprochement des taux de TVA et la limitation de la fiscalite directe locale sur l'entreprise impliqueront de trouver d'autres sources de financement. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre afin d'equilibrer les budgets des communes suite a ces aménagements fiscaux.

Texte de la réponse

Reponse. - L'harmonisation en Europe des taux de la taxe sur la valeur ajoutée constitue une preoccupation constante pour le Gouvernement, en vue de l'adaptation progressive de notre economie aux conditions de la realisation du grand marche europeen. Parce qu'elle ne peut etre que le fruit de negociations a venir avec l'ensemble des pays membres de la Communauté europeenne, cette harmonisation, qui se heurte par ailleurs a des fortes contraintes interieures, presente des incertitudes telles qu'il est premature, a l'heure actuelle, d'en determiner les effets tant en matiere de fiscalite que dans le domaine des finances locales.

Données clés

Auteur : [M. Blum Roland](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 434

Rubrique : Collectivites locales

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2162